

« Solidarité à la source » :  
des allocations allouées  
d'office dès le 1er mars,  
alors que la France est en  
faillite avancée...

écrit par Maxime | 22 février 2025





J'avais déjà abordé le sujet du non recours aux prestations sociales il y a quelques temps :

<https://resistancerepublicaine.com/2023/08/23/borne-inquiete-trop-detrangers-ignorent-quils-ont-droit-a-des-aides-sociales/>

<https://resistancerepublicaine.com/2025/01/13/les-demandes-de-rsa-seront-preremplies-pour-faciliter-la-tache-du-demandeur/>

**Au 1er mars, « l'expérimentation » consistant à distribuer automatiquement des aides sociales sera généralisée à tout le territoire.**

Le dealer qui gagne 45 000 euros par mois mais n'en déclare pas un seul aux URSSAF et impôts se verra attribuer automatiquement le RSA et toutes les aides

possibles au logement, primes « d'activité » et divers chèques pour indigents créés par la Macronie...

Les déclarations pour obtenir ces aides seront préremplies, comme la déclaration d'impôt sur le revenu des « vaches à lait » le sont.

Bien pratique quand on ne maîtrise pas la langue française, ce qui est le cas d'une grande partie de ces bénéficiaires !

<https://lalere.francetvinfo.fr/reunion/solidarite-a-la-source-declaration-simplifiee-pour-les-beneficiaires-du-rsa-et-de-la-prime-d-activite-a-la-reunion-1562389.html>

*À partir du 1er mars 2025, la déclaration de ressources est simplifiée. La Caisse d'Allocations Familiales va préremplir les déclarations de ressources des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité.*

### **Faciliter les démarches**

*Mené dans cinq départements, ce dispositif de solidarité à la source vise à « faciliter les démarches des usagers », indique la Caf.*

*Les bénéficiaires du RSA, le revenu de solidarité active, et ceux de la prime d'activité, verront sur le site de la Caf, leur déclaration de ressources préremplie, avec les salaires versés ou les aides perçues.*

*Sur l'île, le RSA concerne près de 95 000 personnes. 90 000 Réunionnais touchent la prime d'activité.*

*L'objectif est de faciliter les démarches, limiter les erreurs et incohérences et diminuer les rappels, précise la Caf.*

**20 milliards d'euros devraient ainsi être dépensés...**

### **Personnes concernées**

*Le 1<sup>er</sup> mars 2025, seront donc concernés par la réforme 4,45 millions de bénéficiaires de la prime d'activité (pour un total de 9,6 milliards d'euros [Md€] et 16,8 % d'indus décelés, selon les chiffres 2023 de la Cnaf), ainsi que 1,89 million d'allocataires du RSA (11,4 Md€, dont 24,7 % d'indus).*

**Pour les Pyrénées atlantiques, cela a représenté 200 millions d'euros en 1 an. Forcément payés en grande partie par ceux qui travaillent vraiment.**

<https://www.larepubliquedespyrenees.fr/societe/social/solidarite-a-la-source-un-bilan-positif-apres-cinq-mois-dans-les-pyrenees-atlantiques-23307811.php>

Pourquoi se fatiguer à essayer de s'en sortir s'il n'y a même plus de démarches à faire pour toucher les aides sociales ? Le summum de l'assistanat, qui bénéficiera en grande partie à des migrants puisque **les étrangers de passage (prolongé ou non) en France y ont droit...**

**Pendant ce temps, les entreprises françaises font faillite sur faillite, asphyxiées de charges et en proie aux difficultés que crée la mauvaise gestion de la Macronie...**

A la faillite de l'Etat, s'ajoute la faillite du tissu économique de la Nation...

Ce sont les tribunaux de commerce qui le disent

notamment, eux qui sont administrés par des juges commerçants (échevinage)

<https://www.lunion.fr/id684381/article/2025-01-29/situation-preoccupante-entreprises-solides-en-liquidation-le-tribunal-de>

### ***Situation « préoccupante », entreprises « solides » en liquidation... Le tribunal de commerce s'alarme à Châlons***

*Lors de la rentrée solennelle de la juridiction, les magistrats se sont inquiétés de la situation des entreprises du ressort. Si le nombre de procédures tend à baisser, des entreprises réputées robustes présentent des difficultés.*

[https://actu.fr/normandie/evreux\\_27229/les-liquidations-judiciaires-ont-explose-selon-le-tribunal-de-commerce-devreux\\_62161921.html](https://actu.fr/normandie/evreux_27229/les-liquidations-judiciaires-ont-explose-selon-le-tribunal-de-commerce-devreux_62161921.html)

### ***Les liquidations judiciaires ont explosé selon le tribunal de commerce d'Évreux***

*Lors de son audience solennelle de début d'année, le tribunal de commerce d'Évreux a dressé le bilan de son activité en 2024. L'occasion de prendre le pouls des entreprises.*



*Le tribunal de commerce a tenu son audience solennelle lundi 20 janvier. ©C. R / La Dépêche d'Évreux*

Par [Cyrill Roy](#) Publié le 28 janv. 2025 à 7h30

*« Il y a trois types de mensonges : les petits, les*

*gros et les statistiques », s'amuse **Éric Gekle**, président du tribunal de commerce d'Évreux, reformulant l'écrivain Mark Twain. À l'entame d'une nouvelle année, le magistrat invite à se méfier des chiffres. Mais il ne nie pas qu'ils sont révélateurs. Ainsi, le bilan de l'année 2024 du tribunal de commerce fait état d'une situation pour le moins alarmante qui ne se cantonne malheureusement pas à l'Eure.*

### **+ 30 % de liquidations**

*Le contexte économique n'est pas favorable, comme l'illustre **l'explosion du nombre de procédures collectives** (363, + 26 % par rapport à 2023). Phénomène plus inquiétant encore, les **liquidations judiciaires** directes font un bond de 30 %, passant de 223 à 290 en 2024. Ces liquidations représentent 80 % des ouvertures de procédures collectives. « Les redressements ne marchent pas ou les entreprises sont en grande difficulté », résume le président du tribunal de commerce.*

<https://www.ouest-france.fr/economie/tribunal-de-commerce/cidres-boulangerie-hotels-quinze-liquidations-judiciaires-au-tribunal-de-commerce-de-quimper-61e45532-da66-11ef-938b-906ad6a94e5c>

### **Cidres, boulangerie, hôtels... Quinze liquidations judiciaires au tribunal de commerce de Quimper**

*Ce vendredi 24 janvier 2025, le tribunal de commerce de Quimper (Finistère) a prononcé quinze liquidations judiciaires.*





L'hôtel Dupleix à Quimper (Finistère) a été placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce ce vendredi 24 janvier 2025. |

<https://www.sudouest.fr/gironde/bordeaux/video-tv7-economie-les-entreprises-en-pleine-tourmente-23330243.php>

### ***Economie à Bordeaux : le nombre de liquidations judiciaires a augmenté de 40 %, l'inquiétude grimpe***

*L'économie girondine ne cesse de se dégrader. Sur la métropole bordelaise, le nombre d'ouvertures de procédures au Tribunal de Commerce a explosé*

*Le Tribunal de Commerce a enregistré une hausse des procédures de 36 % en un an et le nombre de liquidations judiciaires à Bordeaux a augmenté de 40 %. Patrick Seguin, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ne cache non plus son inquiétude, d'autant que les grosses entreprises ne sont pas non plus épargnées.*

<https://www.20minutes.fr/emploi/4140045-20250221-lyon-liquidation-givaudan-lavirotte-menace-51-emplois-implantee-depuis-plus-cent-ans-territoire>

## ***Lyon : La liquidation de Givaudan-Lavirotte, implantée depuis plus de cent ans, menace 51 emplois***

*INDUSTRIE • L'usine Givaudan-Lavirotte, implantée depuis cent ans à Lyon, risque de fermer, entraînant la perte d'emploi de 51 salariés*



*« Plus d'un siècle effacé » avec la liquidation judiciaire de l'entreprise Givaudan-Lavirotte, dénoncent les salariés de l'usine implantée à Lyon depuis 1906. - NurPhoto via AFP*

*Publié le 21/02/2025 à 17h05 • Mis à jour le 21/02/2025 à 17h25*



## **L'essentiel**

- *L'usine Givaudan-Lavirotte à Lyon, implantée de plus de 100 ans, risque de fermer. Ce qui menace 51 emplois suite à un placement en liquidation judiciaire pour « insuffisance de commandes ».*
- *Les employés et les représentants syndicaux espèrent que la direction d'Isaltis et l'État chercheront un repreneur, tandis qu'un plan de sauvegarde de l'emploi va être engagé pour les 51 salariés.*

<https://www.bienpublic.com/economie/2025/01/31/tribunal-de-commerce-une-explosion-des-liquidations-judiciaires-en-2024>

*En 2024, les 28 juges du tribunal de commerce de Dijon n'ont pas chômé. Chefs d'entreprise eux-mêmes, bénévoles, ils ont de nouveau dû traiter un nombre de dossiers en forte hausse, comme l'ont relevé à la fois le procureur Olivier Caracotch et le président Jérôme Prince lors de la traditionnelle audience solennelle de rentrée, qui s'est tenue jeudi 30 janvier.*

### **Deux fois plus de procédures collectives**

*Après [une année 2023](#) déjà marquée une augmentation de 30 % des ouvertures de procédure collective (sauvegarde, redressement ou liquidation), « force est de constater que nos motifs d'inquiétude n'ont pas disparu en 2024 avec une nouvelle hausse de 20 % », a indiqué le premier. « En deux ans, ce nombre aura donc quasiment doublé, celui des redressements judiciaires presque triplé », a-t-il souligné.*

